

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° 304

présenté par

Mme Mauborgne, Mme Guerel, M. Chalumeau, M. André, M. Anglade, M. Ardouin, M. Bachelier, M. Baichère, M. Batut, M. Blanchet, Mme Bono-Vandorme, Mme Bureau-Bonnard, Mme Françoise Dumas, M. Fiévet, M. Folliot, Mme Fontenel-Personne, M. Gassilloud, Mme Gipson, M. Gouffier-Cha, M. Gouttefarde, M. Jacques, M. Kervran, Mme Khedher, Mme Lardet, M. Larsonneur, M. Le Gac, M. Lejeune, M. Marilossian, Mme Mirallès, Mme Pouzyreff, M. Rouillard, M. Solère, Mme Thillaye, Mme Trisse, M. Trompille, Mme Valetta Ardisson, M. Ferrand et les membres du groupe La République en Marche

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 272 par la phrase suivante :

« Il visera notamment à pérenniser le dispositif des cadets de la défense. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le programme des cadets de la défense est aujourd'hui un dispositif incontournable, actuellement en vigueur, permettant d'affermir le lien entre la jeunesse et les armées.

Le retour d'expérience étant particulièrement positif (engouement des participants, demande excédant l'offre), ce dispositif gagnerait à être davantage soutenu et mériterait, dans le contexte actuel, d'être renforcé largement.